

3 Aout 1922.

A Monsieur le President du Conseil.

Monsieur le President,

J'ai pris la liberté de demander par la Légation à Bruzelles, de procurer au Dr. A. Wallus, porteur de cette lettre, l'occasion de vous remettre les piéces, dont j'ai eu l'honneur de vous parler, dans l'entretien que vous avez bien voulu m'accorder Vendredi le 28 Juillet.

Je croyais étre justifié de faire cette demande, parceque Mons. Wallus doit se rendre en Allemagne Samedi prochain, pour s'y rencontrer avec des personnes dont il obtient des informations, du genre desquelles vous pouvez juger par les piéces qu'il vous transmettra. J'ai compris qu'il dépendra en quelque sorte de l'entretien que j'espère que vous voudriez accorder à Mons. Wallus, si ce dernier pourra fructueusement continuer ses recherches très patriotiques, qu'il a menées jusqu'ici avec un dévouement et un désintéressement, dont m'ont parlé des personnes très hautement placées ici. Il est Professeur d'Athéné à Bruzelles, et de ses propres moyens très modeste il a dépensé quelques milliers de francs, desorte qu'il est maintenant à bout de ressources et que la continuation des services qu'il peut certainement rendre, ^{est} sont mis en danger.

Pour juger ses motives je puis vous dire qu'il a servi dans l'Armée Belge, grièvement blessé, prisonnier en Allemagne. Son père a été assassiné à coups de bayonettes dans le sac de Louvain, et sa mère a du sauter par une fenêtre du premier étage pour se sauver des amabilités des soudards boches. Cela lui a solidement chan-

(2)

gé ses sentiments plutôt pro-Allemand d'avant Guerre, ayant étudié à l'Université de Bonn, où il a obtenu son grade de Dr en ^{lettres} Littérature. Les personnes très bien placées dont je vous parlais plus haut le considère comme digne de toute confiance et de respect.

Mons. Wallus est un ultra-modeste, et j'ai dû le persuader de se rendre à Paris. Il travaille avec une haute compréhension de la noble Cause qu'il sert, et comme je le disais, il a été d'un désintéressement scrupuleux. Il veut continuer ses démarches sans entrer en services de quelqu'un, et je crois que c'est ainsi qu'il peut rendre les meilleurs services. Il est à vous, Monsieur le Président, de juger si les dépenses qu'il a déjà faites lui seront remboursées dans une mesure qu'il permettra de continuer.

Lui, il ne demandera certainement rien, et dans sa modestie il donnera sans trouver le courage de parler de ses difficultés, quitte à ne plus pouvoir travailler du tout.

Je vous demande pardon, Monsieur le Président, de cette longue lettre explicative, mais je crois agir dans l'intérêt d'une Cause dont vous êtes le premier serviteur.

Veillez agréer Monsieur le Président, l'assurance
de mon dévouement absolu

Waller. Podnecur